



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MAI 2021

En exercice : 15

Présents : 12

Date de la Convocation : 28 avril 2021

Votants : 13

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

L'an deux mil vingt-et-un, le 04 mai à 20 Heures 00, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'AZE, proclamés élus à la suite des élections du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle des fêtes communale sous la présidence du Maire, Monsieur Patrick MONIN, vu l'article 9 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du Code Général des collectivités territoriales,

Étaient présents :

Mesdames, Véronique DUFETRE, Audrey JOVER, Cécile MARIOTTE, Mylène ROSSILLON, Jeannine VAILLER, Messieurs Daniel BOUCHARD, Guillaume COULON, Jean-Paul DEMARTHE, Denis FENEON, Ludovic LAVIGNE, Patrick MONIN, Serge THIRARD,

Absents excusés :

Monsieur Dany GRANDJEAN

Madame Aurore DUTARTRE

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame Alexandra BONOT ayant donné pouvoir à Patrick MONIN

Secrétaire de séance : Denis FENEON

Etat civil : NAISSANCE

APPELGREN Léna le 04 avril 2021

Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour, DM Budget communal 2021

1. DM n°1 Budget communal 2021

La parole est donnée à Véronique DUFETRE. Le Trésorier des finances publiques demande de passer une écriture d'ordre afin de rééquilibrer le budget.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à effectuer les opérations comptables suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60621 : Combustibles		1.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		1.00 €
D 6811 : Dot amot.immos incorp & corp	1.00 €	
TOTAL D 042 Opérations d'ordre entre section	1.00 €	
R 722 Immobilisations corporelles		2.00 €
TOTAL R 042		2.00 €
R 7788 : Produits exceptionnels divers	2.00 €	
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	2.00 €	

2. Achat local technique : présentation de l'acte de vente

Le Notaire n'a pu fournir l'acte de vente en raison des nombreuses servitudes qui grèvent cette propriété. Avant toute chose, il est nécessaire de faire des devis dans le but de lever les réserves. Un rendez-vous sera pris avec le Notaire pour éclaircir ce point.

3. Terrain local technique actuel : demande, au syndicat des eaux du haut mâconnais, de rétrocession de cette parcelle à la commune d'Azé

La Lecture des différents actes en notre possession avait un moment laissé entendre que le terrain où sont édifiés les hangars communaux et les locaux de la foires d'Azé appartenait au Syndicat des eaux du Haut Mâconnais. Malgré nos recherches auprès du Notaire, aucune trace de l'acte d'achat n'a été retrouvée. Cependant, une recherche active dans les archives communales semble démontrer que ce terrain appartient bien à la commune mais que le n° parcellaire a changé. Le Notaire doit donc vérifier cette information avant toute démarche de cession.

4. Subventions aux associations

La parole est donnée à Véronique DUFETRE. Les subventions 2021 aux associations seront réparties comme ci-dessous :

5. ASSOCIATION	MONTANT
Foyer Rural	2000.00€
Foire d'Azé	500.00€
Cant'Azé	50.00€
Tirelire des Ecoles	50.00€
Amicale des Pompiers	50.00€
ANACR	50.00€
Dériv'Chaines	50.00€
Alpines Renault Sport	50.00€
CODA 71	50.00€
Don du sang	50.00€
Amicale des pêcheurs	50.00€
Souvenir Français	50.00€
Patrimoines d'Azé	50.00€
LAP'AZE	50.00€
Resto du cœur	50.00€
Secours populaire	50.00€
TOTAL	3 200.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le versement des subventions 2021 aux associations listées pour un montant total de 3 200 euros.

6. Subvention au CECL

Comme évoqué lors de précédents conseils municipaux, et suite à l'exposé de Madame Patricia CLEMENT, Représentante de la Communauté de Commune du Mâconnais-Tournugeois, ainsi que les documents transmis et présentés au Conseil, le Maire propose de verser une subvention de 500 euros pour l'année 2021.

Exposé entendu, le Conseil municipal à l'unanimité :

APPROUVE le versement d'une subvention pour l'année 2021 au CECL de 500 euros.

7. SYDESL : Eclairage communal

Comme décidé lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, d'autres modèles de candélabres ont été demandés au SYDESL. Les membres du conseil ont reçu les 2 nouvelles propositions.

A l'issue des consultations, c'est le modèle TECEO 1 8m kc (avec boule) qui a été choisi, de couleur gris anthracite.

8. Eclairage voirie : demande des habitants du lotissement Clos de Bacchus

Le collectif du lotissement privé le clos de bacchus, par lettre du 5 avril, a demandé à disposer de l'éclairage public à l'occasion des travaux programmés par le SYDESL juste devant le lotissement pour l'enfouissement des lignes, le changement des candélabres, le retrait d'un câble traversant la RD et la pose d'un coffret. Après débat, le Conseil municipal décide de prendre à sa charge les travaux permettant la desserte pour le branchement en limite de propriété. Il restera à la charge du lotissement le raccordement des installations, le contrôle de la conformité des réverbères branchements individuels et la consommation électrique ainsi que l'entretien de l'installation interne au lotissement."

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à procéder aux travaux de branchement électrique auprès du SYDESL.

9. Ecoulement des eaux des Burchères : 1ere phase étude Safège

Le bureau d'études a transmis une 1ère version provisoire de son rapport :

- qualifiant le bassin versant à l'origine des ruissellements,
- quantifiant les ruissellements à traiter,
- on y trouve aussi des observations de terrains,

Un 2ème envoi doit avoir lieu sous peu intégrant à l'étude les différents scénarii envisageables et un chiffrage estimatif des différentes solutions. Un échange pourrait avoir lieu en mai, avec présentation du rapport entre le bureau d'étude et les membres de la commission "réseaux hydrauliques- aménagement"

10. Rénovation salle des fêtes

La pose du parquet sur les deux "mezzanines" latérales est terminée et s'est bien déroulée. La réparation des tables et bancs qui le nécessitent est en cours cette semaine par l'entreprise Barraud. L'intervention de l'entreprise Bouvard pour la peinture est prévue mi-juin. Auparavant, celle-ci assurera la peinture des tables et bancs. L'entreprise Bouvard a sollicité un nouveau rendez-vous pour se mettre d'accord définitivement sur les coloris : le choix fait sur place en commission municipale et lors d'une première rencontre avec l'entreprise lui sera confirmé.

11. Installations de chauffage

Serge Thirard a rencontré Mr Desmaris, plombier, intervenant sur les installations de la commune, pour faire le point comme convenu sur les installations de chauffage, à l'origine de dysfonctionnements fréquents. Il en ressort que les problèmes, notamment à la maison de la place, sont dus aux thermostats et à la présence de boue dans le circuit de chauffage. Concernant les thermostats, l'entreprise Desmaris se renseigne sur leur fonctionnement et les possibilités d'interventions ou de modifications. Concernant l'autre point, le conseil valide le devis de 1 349,79 euros TTC pour le désembouage du circuit de chauffage des logements et commerce de la maison de la place.

Pour l'adoucisseur cantine, deux autres devis ont été demandés, que la municipalité a rencontré le maire de Saint-Gengoux et son adjointe, et l'Association de la Cantine Scolaire a confirmé son accord pour sa participation financière.

12. Remboursement pied de vigne

Le Maire donne lecture d'un courrier d'un locataire de vigne qui a contracté son bail le 11 novembre 2019 pour 18 ans. Le locataire demande à bénéficier du remboursement d'une partie du remplacement des pieds de vigne. Le Conseil municipal par délibération avait décidé de financer ces travaux pour les baux de plus de 25 ans. Le Conseil municipal souhaite demander de plus amples informations auprès de la Chambre d'Agriculture afin de pouvoir répondre au locataire.

13. Renouvellement bail de vigne

Le Maire donne lecture d'un autre courrier d'un locataire de vigne afin de conclure un nouveau contrat de location de vigne. Le Conseil souhaite faire un état des lieux des vignes avant d'entreprendre la signature d'un nouveau contrat.

14. Maison France services

Avancée du dossier. Depuis le dernier conseil, et après la rencontre avec Monsieur le Député Benjamin DIRX, de nombreux contacts et renseignements ont été pris.

- Neuf services publics sont représentés au sein de la maison de Services publics,
- Différence entre la maison de services publics et le label France services,
- Principe est que deux agents sont recrutés par la commune pour un minimum de 24 heures par semaine. Ces deux agents doivent travailler en binôme et ne sont pas du personnel délégué par les administrations représentées.
- Pour financer ce service, l'état offre une aide de 30 000 euros annuelle. Une réflexion sera apportée pour l'aménagement des futurs locaux.
- Sur les Maisons France Service déjà installées, il ressort que ce sont les communautés de communes qui engagent le personnel dédié à ces services. Il est à noter, qu'à Ouessant, c'est la Poste qui a installé la Maison France Service.

Le Maire propose de créer une commission Ad'hoc « Maison France Services » afin de travailler sur ce projet. Le Conseil municipal, à l'unanimité :

NOMME Patrick MONIN, Véronique DUFETRE, Serge THIRARD, Aurore DUTARTRE, Jean-Paul DEMARTHE, Jeannine VAILLER et Mylène ROSSILLON à la commission Ad'hoc « Maison France Services ».

15. Mur église

Serge Thirard fait un résumé de la situation, au vu duquel le conseil municipal confirme son accord pour que les travaux soient effectués par nos employé.e.s avec l'appui technique du responsable du chantier d'insertion du Grand Site et selon la technique de la pierre sèche. Quatre journées de formation de nos agents étaient prévues sur place, trois ont déjà eu lieu, la dernière étant programmée le 4 juin. La technique acquise par nos employé.e.s au cours de ces séances pourra être utilisée pour la mise en valeur d'autres murs en pierre dans le village. Les travaux de démontage de la partie de mur endommagée sont terminés, le remontage a débuté vendredi dernier. Il est aussi prévu que la partie du mur située contre le pignon du voisin, très endommagée, soit démontée mais non remontée.

16. Fleurissement le 22 mai

La commission "cadre de vie - environnement" s'est réunie le 8 avril 2021 pour proposer l'organisation du fleurissement. Suite à cette réunion, les orientations retenues sont de se fournir en plants auprès du Lycée de l'Horticulture et du Paysage de Tournus, de commencer à garnir les massifs avec des vivaces, de maintenir la plantation de légumes et d'aromatiques, tout en continuant la mise en place de plantes annuelles permettant d'embellir rapidement nos massifs. Nos employé.e.s ont fait un gros travail dans ce domaine, notamment concernant la préparation des massifs (compost, fumier, bordures...). Les plantations sont prévues **le samedi 22 mai à 9 heures devant le hangar communal.**

17. Sentiers de randonnée pédestre

Lors du nettoyage du sentier des Ours, il a été constaté un manque de signalétique. Un devis devra être établi pour améliorer le fléchage après expertise du Conseil Départemental.

18. Marché : demande d'un nouvel exposant

Le Conseil souhaite faire connaître à la population le fort attrait que connaît le marché hebdomadaire du dimanche matin. De nouveaux marchands participent, un vendeur de plats grecs, un vendeur de yaourts, un vendeur de plats préparés autour de la tomate. Cela complète l'offre déjà en place, un fromager, un maraicher, un poissonnier, un fleuriste.

19. Organisation de la cérémonie du 8 mai

Le Maire donne lecture de la note du Préfet indiquant les modalités d'organisation de la Cérémonie du 8 mai. La cérémonie se déroulera en présence des Conseillers municipaux à 11h30.

20. Travaux effectués et en cours

La parole est donnée à Serge Thirard. Les tontes ont commencé. Les agents ont réalisé la préparation des massifs pour le fleurissement et ont participé à la réalisation de la voirie béton avec les viticulteurs. Les agents ont commencé leur intervention sur le mur écroulé à l'église. L'installation de la clôture à la lagune débutera courant mai.

21. Questions diverses

- DPU
 - Parcelle C117,
La Commune renonce à son droit de préemption.
- Vente Chevalier. Nous sommes propriétaires de la parcelle achetée aux enchères mais devons attendre la publicité foncière avant d'obtenir l'acte de propriété.
- MBA rapport de la chambre régionale des comptes. Le Maire présente le rapport qui n'apporte aucun commentaire.
- Réunion avec le député Benjamin DRIX.
- Caserne des pompiers. Nous venons de recevoir l'acte de cession.

- Tennis : reprise éventuelle par le foyer rural. A qui appartient le cabanon du tennis et quelle convention a été passée avec le club actuel ?
- M. Mazoyer a pris contact avec le Maire pour son projet de reprise de la Boulangerie.
- Epicerie : suite rencontre comptoir de campagne. Il n'y aura pas de suite à cette demande qui ne correspond pas à la taille de notre commune et aux commerces déjà en place.
- Nettoyage parcelle bois de l'atelier. Le nettoyage et l'enlèvement des plastics de protection des jeunes plans se sont bien déroulés.
- Elections départementales et régionales, Organisation des élections suite à la note du Préfet en date du 03 mai 2021. La Préfecture informe le Conseil des modalités d'organisation des élections des 20 et 27 juin 2021.
 - La date butoir des inscriptions sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections est le 14 mai 2021. A cette occasion, la permanence de la Maire sera de 10h à 12h30.
 - Nouvelle démarche pour le vote par procuration en ligne. Les électeurs peuvent entamer les démarches en dématérialisé puis le faire valider en gendarmerie ou bureau de police.
Voir le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>
 - Le bureau de vote est déplacé sous le préau de l'école. Une information plus large sera faite d'ici les élections.
- Randonnée du sou des écoles Péronne St Maurice : la pano le dimanche 20 juin.

22. Tour de table

Guillaume COULON : Est passé à l'air de jeux. Quelques travaux de dépannage ont été réalisés mais il est constaté la vétusté de certains jeux.

Daniel BOUCHARD : la plaque signalétique est toujours cassée à côté des Halles. Compte tenu des contraintes actuelles, la foire estivale est encore incertaine.

Cécille MARIOTTE : AG de Pays d'Art et d'Histoire a eu lieu en visio. Ils préparent une cartographie des métiers d'art.

Serge THIRARD : Accord de la Préfecture pour la subvention pour le projet de Sécurité routière. Projet biodiversité à l'école a débuté. L'opération nettoyage de printemps se prépare pour la mi-juin.

La séance est levée à 23h10.

Prochain conseil le 08 juin 2021 à 19 heures 30 à la salle des fêtes.
